

---

### **Santé psychologique : L'APTS lance une vaste consultation de ses membres**

---

Longueuil, le 19 septembre 2016 – Au cours des prochaines semaines, l'APTS lancera une vaste consultation auprès de ses membres afin de sonder leur niveau de détresse psychologique. « Afin de garantir les meilleurs services à la population, ceux qui les donnent doivent être en bonne santé psychologique. Depuis plusieurs mois, nous recevons de plus en plus d'appels à l'aide de professionnels et de techniciens du réseau de la santé et des services sociaux qui nous disent qu'ils n'en peuvent plus. Le presto va sauter! » dénonce Carolle Dubé, présidente de l'APTS.

Dans son Plan d'action en santé mentale (PASM) 2015-2020, le ministère de la Santé et des Services sociaux annonçait qu'à titre d'employeur exemplaire, chaque établissement du réseau de la santé et des services sociaux doit assurer la mise en place de conditions de travail et de pratiques organisationnelles qui favorisent la santé mentale du personnel. Malheureusement, l'APTS constate plutôt tout le contraire dans les centres intégrés (CI).

Bousculés autant par la réforme OPTILAB, la réorganisation des services en santé mentale et en jeunesse ou encore les transferts de ressources des centres locaux de services communautaires (CLSC) vers les groupes de médecine de famille (GMF), les ergothérapeutes, les travailleurs sociaux, les technologistes médicaux, entre autres, ont subi de plein fouet les nombreux chambardements qu'a connus le réseau. « La création des établissements mammouths que sont les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) continue de désorganiser le réseau au grand complet, précise Carolle Dubé. Des patrons apparaissent, d'autres disparaissent. Des services sont déplacés, d'autres sont abolis. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Le personnel se sent malmené et ne sait plus où donner de la tête dans bien des cas », s'indigne la présidente.

Les compressions dans les services se traduisent également par une surcharge de travail pour les intervenants, à qui l'on demande par-dessus le marché d'être sans cesse plus « performants ». Tout cela dans un contexte de vastes réorganisations unilatérales. « Nous sommes convaincus que tous ces changements ont un effet néfaste sur la santé mentale de nos membres, ajoute Carolle Dubé. C'est ce que nous entendons mesurer de façon scientifique à l'aide d'un sondage envoyé à tous nos indispensables. »

Élaboré avec le soutien scientifique d'une équipe de chercheurs, ce sondage sera mis à la disposition de nos membres en octobre prochain et visera un échantillonnage le plus large possible. « En posant ce geste, nous voulons que le ministre passe véritablement à l'action afin de protéger l'intégrité psychologique de tous, y compris celle du personnel qui donne les services, presse la présidente de l'APTS. Il en va de la qualité des soins. »

#### **À propos de l'APTS**

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :  
Francis Boucher, conseiller en communication  
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)